

# CAN Indiciel d'obligations canadiennes 100/100 (PS2)<sup>†</sup>

28 février 2026

Un fonds canadien à revenu fixe qui investit dans des titres ayant une cote de crédit d'au moins A.

## Ce fonds vous convient-il?

- Vous désirez mettre votre argent à l'abri de l'inflation tout en le protégeant des répercussions des fortes fluctuations dans les marchés.
- Vous désirez investir dans des obligations d'État et de sociétés. Le fonds met l'accent sur la reproduction des pondérations de l'indice obligataire universel Scotia Capitaux.
- Vous êtes à l'aise avec un faible niveau de risque.

COTE DE RISQUE



**Catégorie de fonds**  
Revenu fixe canadien

**Date de création**  
14 mai 2012

**Ratio des frais de gestion (RFG)\***  
-

**Gestion du fonds**  
Gestion de placements TD Inc.

## Dans quoi le fonds investit-il? (au 28 février 2026)



### Répartition de l'actif (%)

Obligations Domestiques	99,7
Espèces et équivalents	0,3
Obligations Étrangères	0,1
Autres	-0,1



### Répartition géographique (%)

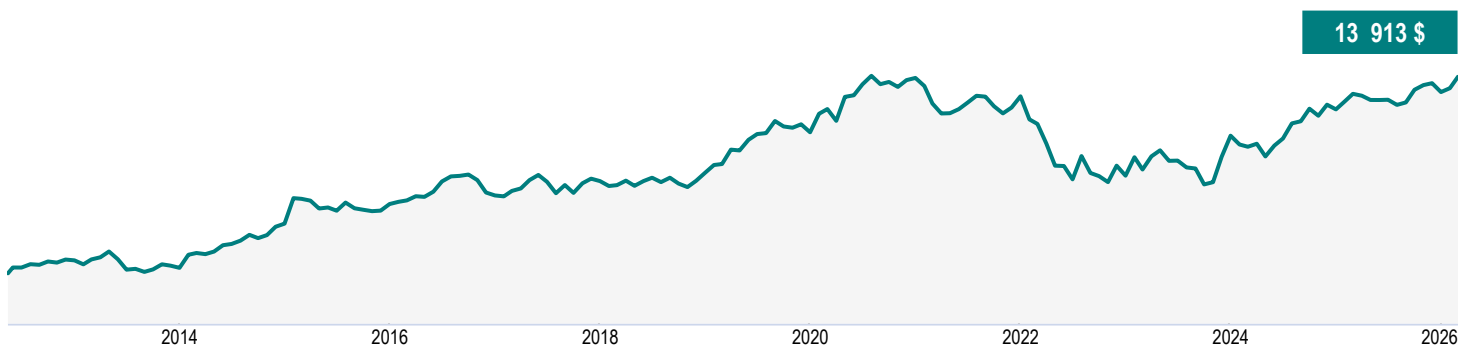
Canada	100,0
États-Unis	0,1
Autres	-0,1



### Répartition sectorielle (%)

Revenu fixe	99,8
Espèces et quasi-espèces	0,3
Autres	-0,1

## Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



# CAN Indiciel d'obligations canadiennes 100/100 (PS2)†

28 février 2026

## Renseignements sur le fonds (au 28 février 2026)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2035	1,9	Écart-type	5,17 %
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-sep-2030	1,9	Rendement du dividende	-
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-mar-2030	1,6	Rendement à l'échéance	3,50 %
Canadian Government Bond 2.75% 01-Mar-2031	1,4	Durée (années)	7,10
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035	1,3	Coupon	3,51 %
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-déc-2057	1,3	Cote de crédit moyenne	AA
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2034	1,2	Capitalisation boursière moyenne (millions)	-
Gouvernement du Canada 4,00 % 01-mar-2029	1,2		
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-déc-2031	1,2		
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-jun-2032	1,2		
<b>Répartition totale des principaux titres</b>	<b>14,2</b>		

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
<b>1,66</b>	<b>0,93</b>	<b>2,24</b>	<b>2,50</b>	<b>4,86</b>	<b>0,78</b>	<b>1,97</b>	<b>2,42</b>

### Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
<b>2,60</b>	<b>4,11</b>	<b>6,67</b>	<b>-11,68</b>	<b>-2,64</b>	<b>8,45</b>	<b>6,72</b>	<b>1,40</b>

## Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 28 février 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
<b>4,25 %</b>	<b>nov. 2020</b>	<b>-0,85 %</b>	<b>juill. 2025</b>	<b>1,89 %</b>	<b>86,79 %</b>	<b>92</b>	<b>14</b>

**Actifs nets (millions de \$)**  
5,8 \$

**Cours**  
13,91 \$

**Nombre de titres**  
992

**Placement initial minimal**  
100 000 \$  
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

**Codes de fonds**  
AFA – CLGE116I

### Coordonnées

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:  
1 888 252-1847

Site Web de la société:  
canadavie.com

# CAN Indiciel d'obligations canadiennes 100/100 (PS2)<sup>†</sup>

28 février 2026

## Commentaire du fonds T4 2025

*Les commentaires et les opinions sont fournis par Gestion de placements TD Inc..*

## Commentaires sur les marchés

Au quatrième trimestre de 2025, le Canada a connu une croissance modeste et inférieure à la tendance, correspondant davantage à un ralentissement graduel qu'à un repli marqué. L'élan économique s'est affaibli sous l'effet des hausses de taux d'intérêt précédentes, d'un ralentissement de la croissance démographique et d'un comportement plus prudent des consommateurs, qui ont pesé sur l'activité. L'inflation est demeurée proche de la cible de 2 % de la Banque du Canada, ce qui a permis de réorienter la politique monétaire : il ne s'agissait plus d'un resserrement marqué visant à contenir l'inflation, mais plutôt d'un soutien à une expansion économique encore fragile.

La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 % en décembre, après avoir apporté des assouplissements plus tôt dans la seconde moitié de l'année. Avec une inflation généralement maîtrisée et une croissance en demi-teinte, les autorités monétaires ont souligné la nécessité d'évaluer l'effet des précédentes baisses de taux avant d'ajuster davantage la politique.

Les marchés canadiens des titres à revenu fixe ont été mis à l'épreuve par une hausse généralisée des taux des obligations du gouvernement du Canada, ce qui a pesé sur l'évolution des cours. Les taux des obligations de deux ans du gouvernement du Canada ont augmenté d'environ 12 points de base, tandis que ceux des obligations de 30 ans ont progressé de 23 points de base. Cela a entraîné un redressement de la courbe de rendement.

Les obligations de sociétés ont affiché une performance supérieure à celle du marché global, soutenues par des niveaux de rendement plus élevés et par un portage résilient. Les écarts de crédit sont demeurés stables, ce qui a permis aux obligations de sociétés d'absorber plus efficacement l'impact de la hausse des rendements obligataires gouvernementaux.

## Rendement

Le fonds est une stratégie indicielle passive conçue pour reproduire l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à l'exclusion des obligations notées BBB au moment de l'achat. Au cours du trimestre, l'absence de placements en obligations notées BBB a nui au rendement du fonds.

## Activité du portefeuille

Comme il s'agit d'une stratégie indicielle passive, le sous-conseiller n'a apporté aucun changement important au fonds au cours du trimestre.

# CAN Indiciel d'obligations canadiennes 100/100 (PS2)<sup>†</sup>

28 février 2026

## Perspectives

Le sous-conseiller adopte une perspective prudemment optimiste. La croissance devrait demeurer modeste au tournant de 2026, les risques étant davantage orientés vers un ralentissement de l'activité que vers une nouvelle poussée inflationniste. La Banque du Canada a indiqué que ses décisions futures seront tributaires des données, car elle cherche à concilier l'incertitude entourant l'inflation avec un affaiblissement graduel du marché du travail canadien. Dans ce contexte, les titres à revenu fixe devraient offrir des rendements attrayants, des avantages de diversification et une protection potentielle contre les baisses, comparativement aux actifs plus risqués.

La Banque du Canada devrait maintenir son taux directeur inchangé et faire preuve de prudence, tenant compte à la fois des incertitudes liées à l'inflation et du ralentissement du marché du travail.

Du point de vue du crédit, les solides données fondamentales et les conditions techniques favorables devraient soutenir le secteur canadien des obligations de sociétés.

# CAN Indiciel d'obligations canadiennes 100/100 (PS2)<sup>†</sup>

28 février 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Indiciel d'obligations canadiennes 100/100 (PS2)<sup>†</sup>

28 février 2026

\* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

<sup>^</sup>L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

<sup>†</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., <sup>‡</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site [canadavie.com](http://canadavie.com) ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

